

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 32/2022

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE DE DRAP
EXERCICE 2021 - DRESSE PAR LE COMPTABLE : Monsieur Julien HACQUARD**

L'an deux mille vingt-deux, le 08 du mois d'avril à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 avril 2022

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Véronique MINISLOUX /

ABSENTS REPRESENTES : Bouabdallah LAFTAS à Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / / Xavier JARJANETTE à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Sabrina DIVRY / Thierry VISSIAN à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISLOUX /

ABSENTS : Gracienne DODAIN / / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Stephen VIALE.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le code général de la Fonction Publique,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare, par 23 voix Pour / Contre 0 et 0 Abstentions, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 16 Votants : 23 Absents : 4 Contre : 0 Pour : 23

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 12/04/2022
Affichage en mairie le : 13/04/2022